

Communiqué de presse
le 20 mai 2021

Protection sociale : la Sacem renforce la protection de ses membres via une offre santé étendue avec son partenaire Audiens

Action sociale, prévoyance et entraide figurent au cœur des missions historiques de la Sacem. Dès son origine, la société d'auteurs fondée sur un modèle coopératif, s'est engagée à accompagner la professionnalisation de ses membres, à œuvrer pour la reconnaissance de leur métier, la défense de leur statut et à leur garantir une protection sociale complète et de qualité.

Dès 1947, la Sacem a créé une mutuelle pour ses membres professionnels, la Smacem (Société mutualiste des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), assurant une protection santé de haut niveau. Depuis quelques années, à côté de cette mutuelle historique, la Sacem a enrichi son offre santé en mettant en place une aide à la couverture santé pour ses membres résidents aux États-Unis.

De son côté, le groupe Audiens est né en 2003 du rapprochement des institutions paritaires de la presse et des médias, du spectacle vivant et du spectacle enregistré (musique, cinéma, audiovisuel, industries techniques...) pour former le référent social de la culture et des médias et protéger plus de 40 000 entreprises et près d'un million de salariés et leur famille.

Dans un contexte où les auteurs, les compositeurs et les éditeurs de musique ont été gravement fragilisés par les effets de la crise sanitaire, une complémentaire santé pour les adhérents, en partenariat avec Audiens, complètera la gamme de solutions proposées aux membres de la Sacem à compter du 1er juin 2021*.

Cette offre s'adresse tout particulièrement à celles et ceux qui connaissent des difficultés, qui sont mal couverts ou qui ne bénéficient d'aucune mutuelle.

Animés par des valeurs communes de solidarité et un engagement fort au service de la culture, la Sacem et Audiens mettent à disposition des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique cette nouvelle offre de complémentaire santé qui comprend :

- une sélection d'actes et d'équipements 100% remboursés
- une prise en charge de certaines prestations « mieux-être »
- des garanties d'assistance en cas d'accident ou d'hospitalisation imprévue
- une solidarité notamment sous forme d'action sociale

Cette offre de protection sociale répond aux attentes exprimées par de nombreux créateurs et réaffirme et renforce le modèle social de la Sacem.

**Pour une ouverture des garanties au 1^{er} juillet 2021.*

Bruno Lion, président du Conseil d'administration de la Sacem déclare :

« Créer des œuvres qui font rêver les autres, cela demande énormément d'énergie, de temps, et d'investissement personnel ! En tant que maison commune des créateurs, notre rôle est de les accompagner, de les protéger et de leur apporter des services, y compris dans le champ du social et de la santé. Cette nouvelle couverture santé étendue, proposée en partenariat avec Audiens, va contribuer à protéger durablement les auteurs, les compositeurs et éditeurs de musique dans un contexte de sortie de crise qui les a fortement fragilisés. »

Jean-Noël Tronc, directeur général-gérant de la Sacem déclare :

« Parce que le sens du collectif et la solidarité demeurent le socle de notre engagement depuis la création de la Sacem, nous renforçons et étendons au plus grand nombre notre régime de protection sociale en présentant avec Audiens une nouvelle offre de complémentaire santé pour nos membres.

Une carrière artistique peut parfois être semée d'embûches et la crise sanitaire qui impacte gravement le milieu de la culture depuis plus d'un an confirme l'importance de mettre en place des mécanismes de solidarité et une offre de santé adaptée pour permettre aux auteurs, et compositeurs, et éditeurs membres de la Sacem, de continuer de créer tout en étant protégés, dans les meilleures conditions. »

Frédéric Olivennes, directeur général d'Audiens :

« Grâce à ce nouveau volet de son partenariat avec la Sacem, Audiens renforce la gamme des solutions à la disposition d'auteurs dont les parcours et statuts sont de plus en plus complexes. Notre objectif est de permettre aux auteurs insuffisamment protégés de renforcer et simplifier leur couverture sociale complémentaire en centralisant leurs cotisations afférentes à leurs différents revenus, salariés et non-salariés. »

Contacts presse

Sacem
Service de presse
01 47 14 45 92
service.de.presse@sacem.fr

Audiens
Caroline Rogard
Directrice de la
communication
06 16 98 36 34
caroline.rogard@audiens.org

A propos de la Sacem

La musique accompagne nos vies et, depuis 170 ans, la Sacem accompagne ceux qui la créent.

170 000 auteurs, compositeurs et éditeurs l'ont choisie pour gérer leurs droits d'auteur. Porte-voix des créateurs, partenaire de confiance des diffuseurs de musique, la Sacem agit pour faire rayonner toutes les musiques, dans leur diversité. Société à but non lucratif, la Sacem contribue à la vitalité et au rayonnement de la création sur tous les territoires, via un soutien quotidien à des projets culturels et artistiques.

Ensemble, faisons vivre la musique !

A propos d'Audiens

Héritier de plus de 180 ans de progrès et d'innovation sociale, Audiens est au cœur des enjeux de la culture, de la communication et des médias. Groupe de protection sociale paritaire, Audiens développe une expertise exclusive à destination des employeurs, des professionnels actifs ou retraités de la culture, en retraite complémentaire, santé, prévoyance, action sociale, congés spectacles.

Au service de professionnels aux carrières souvent atypiques, à l'image des journalistes pigistes ou des artistes et techniciens intermittents du spectacle, il déploie des savoir-faire uniques, adaptés et particulièrement réactifs en temps de crise, comme la gestion du fonds FUSSAT mis en place dans le contexte Covid 19. Avec le Pôle santé Bergère et son activité pure player MovinMotion, plateforme de gestion sociale utilisée par 1 500 entreprises, Audiens innove, se plaçant à l'avant-garde des deux évolutions stratégiques de son environnement : la prévention santé et la digitalisation.